

## CONSEIL DE QUARTIER NORD

**Compte rendu de la réunion du mardi 24 février 2026**

**Lieu : L'Argos**

**Heure de début : 19h00 Heure de fin : 20h30**

**Diffusion : Membres du conseil de quartier, Jean Jacques LE COQ élu référent Quartier Centre – Fabienne Vaugarny élue référente Quartier Ouest – Monsieur le Maire.**

<b>Membres du Comité</b>	
SILOU César, élu référent	Excusé
JOBERT Jean-François	Présent
LAZZERINI Marine	Présente
LAZZERINI Nicolas	Excusé
LE DUC Raphael	Présent
LEROY Annick	Présente
PARADIS Chantal	Présente
WENKER Alain	absent

Dernier conseil du quartier Nord de la mandature 2020-2026.

JF Jobert est désigné secrétaire de séance.

La réunion est principalement dédiée d'une part, au bilan tiré par les membres du conseil concernant ces quatre années (mars 2021- février 2026) et d'autre part, faire un point sur les sujets abordés et toujours en cours à ce jour.

### **1 – Constat des membres du conseil sur le bilan de l'instance**

Chacun des membres présents fait part de son ressenti relatif au fonctionnement, l'avancée et la résolution le cas échéant des sujets abordés lors des différentes réunions.

Il ressort des points positifs :

- Nombreux échanges constructifs dans la courtoisie, l'écoute et le respect, bonne entente entre les membres du conseil malgré des points de vue qui peuvent diverger,
- Satisfaction des membres de représenter leur quartier et ses habitants,
- Satisfaction également de la réouverture de « l'Argos », ancienne annexe de la mairie fermée, qui dans le cadre de la politique de la ville est dédié depuis septembre 2024 à faciliter l'accès pour les habitants du quartier Nord aux droits et aux services de proximité (France Services ...). Ce lieu de rencontre et d'aide est très important pour le quartier qui ne dispose d'aucune autre infrastructure fédératrice.

Et des points moins positifs :

- Constat de lenteurs dans les délais et temps administratifs souvent trop longs dans les réponses apportées aux sujets soulevés lors des comités (marquage au sol du stationnement Chemin Latéral du Chemin de Fer), voire pas de réponse. Des sujets importants initiés depuis de nombreux mois et non aboutis à l'issue de la mandature (circulation de l'avenue du Professeur Léon Bernard).
- Constat de problèmes de suivi des dossiers évoqués.

Mr Le Coq indique aux membres du conseil de quartier actuel, qu'ils pourraient être invités à participer aux réunions du futur conseil de quartier si des sujets initiés par l'actuel conseil étaient à l'ordre du jour des futures réunions.

## **2 – point sur les sujets en cours**

- S'agissant du questionnaire relatif à l'expérimentation du mode de circulation de la rue du Professeur Léon Bernard menée en juin et juillet dernier, Mr Le Coq indique que sur les 135 questionnaires distribués aux habitants concernés, 65 réponses ont été retournées soit un taux de retour de 48% (55% hors avenue de Villepreux).  
Avenue de la station, 16 réponses enregistrées sur un nombre de 40 habitations.  
Mr Le Coq indique qu'un habitant de cette artère s'est plaint du stationnement alterné lors d'une réunion organisée dans le cadre des élections municipales.  
Mr Le Maire a répondu à cette occasion que le service dédié de l'agglomération de SQY va réétudier le sujet circulation.  
Mr Le Coq indique aux membres du conseil que les résultats concernant les réponses au dit questionnaire ne seront pas publiés avant les prochaines élections.
- Chantal Paradis sollicite Mr Le Coq afin de savoir s'il lui est possible de récupérer le PV d'intervention de la police municipale à la suite de l'accident survenu le 25 mars 2025 dans la rue du professeur Léon Bernard.
- Dans l'hypothèse d'une mise en sens unique de cette dernière, les membres du conseil échangent sur la signalisation routière qui pourrait être mise en place à l'intersection avec l'avenue de Villepreux (Suppression des feux tricolores actuels, maintien de feux clignotants, mise en place de « stop ».....).
- S'agissant de la réflexion concernant la mise en sens unique et la mise en place d'un marquage au sol d'un stationnement en quinconce des rues concernées (avenue des Bleuets, avenue de l'Épine Vinette, avenue des Coquelicots d'une part et Petite Avenue, avenue des Glaneuses, avenue du Bel Air et avenue de la Plaine d'autre part), A. Leroy, R. Le Duc et J.F Jobert (résidents des 2 secteurs concernés) conviennent d'un rdv afin de parcourir les différentes rues et projeter les impacts en terme d'alternance à l'appui d'un extrait du plan cadastral.
- Les membres du Conseil interrogent Mr Le Coq sur l'avancement du sujet relatif à la vitesse de circulation 30 KM/H aux Clayes. Ce dernier indique qu'un questionnaire / sondage devra être refait, le premier n'ayant pas enregistré suffisamment de réponses, participation trop faible afin de prendre une décision sur la vitesse à retenir.
- Les membres du conseil demandent quels sont les projets envisagés concernant les voies partagées et voies cyclables.
- Les membres du conseil interrogent Mr Le Coq concernant l'état de délabrement de la résidence « Moulin Vert ». Il indique que ce dossier avance « tout doucement » malgré la mise sous pression du bailleur par le Préfet. Il indique par ailleurs que le turn-over du poste de gardien de cette résidence ne facilite pas les choses.
- De la même manière, ils demandent ou en est le projet de construction de l'ancienne école Maternelle « Nouveau Cottage ». Mr Le Coq indique que dorénavant tout est « carré » s'agissant du permis de construire. Par conséquent, plus rien ne s'oppose au démarrage de la construction des futurs logements.
- Les membres du conseil évoquent de nouveau le sujet de l'absence d'éclairage public des rues de la commune entre 1h30 et 4h30 du matin en lien avec d'éventuels problèmes de sécurité.  
Il est par ailleurs signalé que certaines décorations lumineuses de Noël ne sont pas encore démontées à date (notamment avenue de St Germain).  
Par ailleurs R. Le Duc indique qu'il a déjà pu observer que l'éclairage intérieur de certains bâtiments communaux (notamment des écoles) est allumé à des heures avancées de la nuit.

- A. Leroy évoque les désordres qui apparaissent déjà dans l'avenue de St Germain qui vient d'être entièrement refaite à neuf (traces de roues de véhicule sur les pelouses des parterres, dépôt sauvage d'un coffre de toit de voiture ...)
- M. Lazzerini fait observer le manque de réactivité des services de l'agglomération de SQY et notamment l'absence de réponse aux sollicitations effectuées via l'outil «Pep's ».